

Sion, le 23 décembre 2025

Stratégie 2024 – 2028

Bilan priorités 2025

Ce document est un document opérationnel. Il découle de la stratégie 2024-2028 et permet d'organiser les travaux internes au secrétariat général de l'AVALEMS. Les priorités 2025 ont été validées par le comité lors de sa séance du 28 avril 2025 et transmises à l'Assemblée générale du 23 mai 2025. Ce document dresse le bilan des réalisations à fin 2025, il a été validé par le comité le 19 février 2026.

1. Défi « Ressources humaines »

Le modèle de l'AVALEMS est similaire à celui du tourisme. L'association fonctionne comme une « région » et promeut l'ensemble de la destination « EMS ». En association avec les faïtières nationales, elle soutient les campagnes de promotion de la branche « soins de longue durée ». Les EMS sont comme les hôtels, chacune et chacun est responsable de promouvoir son entreprise en se démarquant des autres. L'AVALEMS soutient les initiatives innovantes et les relaie soit auprès des membres comme source d'inspiration, soit auprès du grand public pour contribuer à l'attraction de la « destination EMS ». Pour garantir l'attrait de la « destination », l'AVALEMS s'engage pour des conditions cadres favorables et financées.

- Promouvoir l'attractivité de l'ensemble des professions en lien avec la personne âgée
- Mettre en valeur le sens des métiers en EMS


N°	Feuille de route 24-28	Priorités 2025	Bilan au 31.12.2025	Suite / Perspective
1.1	Participation / Relai / Soutien des initiatives fédérales et cantonales pour promouvoir les soins de longue durée	Participation à la task force cantonale des soins infirmiers forts.	Dix-huit séances depuis le lancement, dont cinq en 2025. La taskforce permet un échange régulier avec les autres employeurs (hôpitaux, CMS et cliniques), les écoles (ES/HES) et les services cantonaux. Après le départ de Clémentine Dubuis, l'association a réduit son investissement dans les GT, qui de toute manière n'ont pas donné de résultats tangibles à ce jour.	Continuer d'assister aux séances pour maintenir le lien et rappeler l'existence des EMS dans le paysage socio-sanitaire. Demeure dans les priorités compte tenu du nombre important de séances et des suites de projets potentielles (campagne « destination santé », Carebot VS, PDDC).
		Défi Source	Participation collective (Plateforme latine des EMS) au Défi Source 2025 visant à soutenir un projet permettant d'améliorer concrètement l'image de l'EMS. Le projet primé est porté par un gérontologue en EMS à Genève et consiste à privilégier d'être assis lors des consultations.	Pas d'édition en 2026. Pertinence à réinterroger en 2027 selon les autres participants.


■ Problématique


■ En cours ou partiellement réalisé

■ Pleinement réalisé ou abandonné

N°	Feuille de route 24-28	Priorités 2025	Bilan au 31.12.2025	Suite / Perspective
1.2	Engagement pour des conditions cadre favorables et leur financement	Révision des classifications de fonctions	Un projet de révision établi sur la base de critères professionnels a été mené en pilote auprès de trois membres (CMS Sierre, Seniorenzentrum Naters, 3 Sapins). La COFRH a pris connaissance et recommande d'aller au roll-out (répliquer pour l'ensemble).	Le CMS Sion-Hérens-Conthey ne réalisera son pilote qu'en 2026. A l'issue de cette ultime phase, et sous réserve des résultats et décisions des AG, une classification de fonctions révisée pourra être proposée.
		Rapprochement avec les conditions de l'HVS (CCT phase 2)	Une seule séance, le 6 mai 2025. Pas de vraie décision, si ce n'est qu'il faudrait faire l'inventaire des différences. En séance, le DSSC indique que le projet du HVS ne pourra pas être réalisé et invite à privilégier des améliorations ponctuelles au cas par cas.	Pas de projet cantonal, sauf retournement politique. Examiner si pertinent de pointer un ajustement en particulier (équivalence salariale des ASSC par exemple).
		Révision des prescriptions de dotations de soins	L'AVALEMS a produit un bilan sur le système actuel de calcul des dotations soins et une comparaison intercantonale. Ce rapport a été remis au comité, qui s'est réuni pour la première fois en novembre dans le cadre d'un projet de révision mené par le SSP.	Participation aux séances suivantes du GT et prise de position de l'association sur le projet qui sera publié.
1.3	Campagne de communication cantonale pour valoriser les EMS comme employeur	Campagne d'image « destination santé »	Projet taskforce cantonale : Campagne de promotion des métiers de la santé coordonnée avec Valais4You et soutenue par la Confédération. Malgré un soutien confirmé, le Service des Hautes écoles (qui a le lead) n'a pas eu le temps de reprendre le projet.	Incertitude sur la réalisation 2027, mais le SHE confirme l'intérêt. Inscrire sous la priorité taskforce.
1.4	Mise en œuvre d'initiatives pour soutenir les EMS dans leur recrutement	Your Challenge 2025	Stand des EMS valaisans organisé par l'AVALEMS au sein du salon valaisan biennuel de la formation et de l'apprentissage. Dix EMS participants et des milliers de visiteurs sur le stand de l'AVALEMS qui a contribué à mettre en valeur la diversité des métiers en EMS.	Participation 2027 confirmée. En octobre 2026, l'AVALEMS participera pour la première fois au Berfusschaufenster (salon de l'apprentissage de Brig).


 Problématique


 En cours ou partiellement réalisé


 Pleinement réalisé ou abandonné

N°	Feuille de route 24-28	Priorités 2025	Bilan au 31.12.2025	Suite / Perspective
		WorkWallis	Partenariat permettant aux membres du Haut-Valais d'utiliser sans restriction la plateforme de recrutement en ligne. Mis en œuvre depuis le 1 ^{er} janvier 2025.	Examiner la possibilité d'associer WorkWallis pour le stand AVALEMS à Berufsschaufenster ?

CONFIDENTIEL

 Problématique

 En cours ou partiellement réalisé

 Pleinement réalisé ou abandonné

2. Défi « Formation »

L'AVALEMS soutient ses membres dans l'identification et le développement des compétences nécessaires pour la réalisation des missions dans les EMS. L'association s'engage dans la réalisation de conditions cadres qui permettent aux EMS de mettre en place une politique de développement des compétences commune coordonnée avec les autres acteurs des soins de longue durée.

- Faire connaître l'offre de formation et valoriser le développement des compétences en EMS
- Définir un socle de connaissances communes par rôles et développer une offre de formation en conséquence


N°	Feuille de route 24-28	Priorités 2025	Bilan au 31.12.2025	Suite / Perspective
2.1	Elaboration d'une politique commune de développement des compétences (PDDC)	Mise en œuvre de la PDDC	Outils de pilotage finalisés et première séance de la commission stratégique en décembre 2025. Sept nouveaux référentiels de compétences publiés (Auxiliaire de santé, ASSC, ASA, agent d'exploitation, chargé de sécurité infrastructure, chargé de sécurité incendie).	Création de trois nouveaux référentiels : GHI, clinicien de proximité, management d'équipe. Promotion des outils et amélioration de leur ergonomie. Création d'un document sur le financement de la formation de base et continue.
		Projet pilote SLD	Projet taskforce cantonale : Mesurer l'impact de la mise en œuvre de deux modalités de la PDDC (mentorat et espaces réflexifs) au sein d'un service hospitalier, un EMS et un CMS.	Projet non-retenu par l'OFSP. Sera redéposé au prochain call. A inscrire sous la priorité « taskforce ».
2.2	Veille nationale et cantonale en matière de formation de base et de formation continue professionnelle			


■ Problématique


■ En cours ou partiellement réalisé

■ Pleinement réalisé ou abandonné

N°	Feuille de route 24-28	Priorités 2025	Bilan au 31.12.2025	Suite / Perspective
2.3	Engagement pour des conditions cadres favorables à la réalisation de la politique commune de développement des compétences	Formation de base des auxiliaires de santé	L'AVALEMS a défendu et obtenu l'instauration d'un référentiel de compétences national pour les auxiliaires de santé. Tous les centres devront désormais former selon ce standard commun minimal.	L'absence de cadre de référence était un argument pour ne pas compter les semaines de stages des auxiliaires dans le cadre du référentiel cantonal. A réviser afin que les efforts de formation soient reconnus.
2.4	Orientation et conseil aux membres en matière de formation continue professionnelle	Soutien Haut-Valais	Soutien spécifique des membres du Haut-Valais pour l'élaboration d'un catalogue de formations continues professionnelles.	Démission de la titulaire du poste. Remplacement et formation du remplaçant constitue une priorité 2026.
2.5	Lobbying auprès des institutions de formations pour orienter les formations existantes ou développer de nouvelles offres qui permettent d'atteindre les objectifs de la politique commune de développement des compétences	Soins palliatifs	Orienter le développement des formations continues dans le domaine des soins palliatifs de sorte que cela réponde aux besoins du terrain dans les EMS. Trois séances du groupe de travail cantonal et différentes démarches entreprises pour développer notamment de la formation continue professionnelle adaptée aux EMS.	Développement d'un dossier thématique sur le site de l'AVALEMS et publication d'un livre blanc en collaboration avec les hospices.
		GUTS	Intégrer le Groupe unification des techniques de soins et promouvoir les documents émis. Soutenir la traduction en allemand de la documentation pertinente pour les EMS. Traduction « simple » pas possible car s'appuie sur les pratiques/ressources différentes.	Evolution des GUTS est la responsabilité de la HES. La demande a été déposée, mais sans réponse à ce jour. A reprendre dans le cadre de la taskforce.

 Problématique

 En cours ou partiellement réalisé

 Pleinement réalisé ou abandonné

3. Défi « Lobbying »

Les EMS portent une responsabilité qui dépasse les murs des institutions. Qu'ils mettent en œuvre des prestations diversifiées (long et court séjour; accueil de jour ou de nuit; logements protégés institutionnels; unités de soins aigus et de transition; etc.) ou qu'ils soient spécialisés, les établissements doivent collaborer avec l'ensemble des acteurs locaux des soins de longue durée. Cette responsabilité régionale est reconnue et les établissements qui le souhaitent ont la possibilité d'entreprendre dans ce cadre. La réalisation de ces missions se fait en accord et avec le soutien des autorités, qui fixent le cadre stratégique et soutiennent les conditions-cadres propices à la réalisation des enjeux.

- Renforcer la responsabilité régionale des soins de longue durée
- Valoriser le rôle et le sens de l'EMS auprès de la population
- Promouvoir l'esprit d'entreprise / l'autonomie des EMS
- Valoriser le savoir-faire, les attitudes et les aptitudes par l'intermédiaire de groupes de travail
- Accentuer le partenariat avec les financeurs (le canton, les communes, les assurances et les clients) pour optimiser les contrôles qualité effectués en EMS, afin d'éviter les lourdeurs administratives
- Faire reconnaître les investissements nécessaires pour sécuriser les aspects informatiques des membres


N°	Feuille de route 24-28	Priorités 2025	Bilan au 31.12.2025	Suite / Perspective
3.1	Accompagner le développement des conventions-cadres signées entre les EMS et les communes	Conventions communes	Développer un modèle de convention entre un EMS et une commune. Hormis quelques contacts (notamment avec la Fédération des communes) le projet n'a pas été réalisé faute de ressources disponibles en interne.	Demeure pertinent et important. A replanifier pour 2026.
3.2	S'engager dans la révision de la Loi cantonale sur les soins de longue durée	Modifications législatives	AVALEMS s'est engagée dans le projet de loi Générations 60+ et espère être représentée dans la commission extraparlamentaire. La planification des SLD a été transmise en décembre 2025 (délai de réponse : mars 2026).	Prise de position sur la consultation de la planification 26-35 et engagement dans le processus de commission extraparlamentaire.


■ Problématique


■ En cours ou partiellement réalisé

■ Pleinement réalisé ou abandonné

N°	Feuille de route 24-28	Priorités 2025	Bilan au 31.12.2025	Suite / Perspective
3.3	Développer et animer des plateformes locales d'échange entre les acteurs des soins de longue durée et les autorités	Symposium médication	Premier symposium organisé par l'AVALEMS et associant l'Etat du Valais, pharmavalais et l'Hôpital du Valais. 137 personnes inscrites et une évaluation de satisfaction des participants élevée (4.5/5).	Le comité a validé une seconde édition qui se déroulera le 12 mars 2026.
3.4	Rationaliser les contrôles en s'accordant sur les objectifs stratégiques et les indicateurs pertinents	Valoriser et rationaliser les datas	Projet ayant pour but d'utiliser les données disponibles et améliorer / fluidifier le reporting (OVS, SOMED, ...). Une deuxième séance du COPIL s'est tenue en juin 2025. Cette séance a permis de faire avancer la collaboration entre OVS et IT SLD dans le cadre du déploiement de Qlik.	Départ de la Data Manager à l'AVALEMS. Recrutement prévu pour 2026 et poursuite/reprise de la priorité.
3.5	Développer des actions, des plateformes et du matériel de communication à l'usage des EMS pour décrire les missions en faveur de la population	Kit de communication aux communes	Une présentation Powerpoint générique a été développée et mise à disposition des membres.	Mise à jour régulière de ce matériel. Affaires courantes.
		Affaires publiques	Action commune avec GVCMS et AVIP. Chaque député élu a reçu une lettre de félicitations et un flyer qui présente l'AVALEMS et les enjeux des EMS. Une cartographie des liens d'intérêts entre les députés et les EMS a été réalisée et un café/croissant un matin de la session de novembre.	Systématiser les contacts en amont des sessions. Répéter le café/croissant et organiser une visite des députés dans un EMS.
3.6	Développer des normes informatiques et faire adopter une directive	COPIL informatique	La priorité visait la participation de l'AVALEMS au COPIL conduit par l'Etat du Valais pour le développement de normes informatiques communes aux EMS, CMS et l'Hôpital du Valais.	Définir les attentes vis-à-vis de cette participation. Si spécifiques = priorité, sinon affaires courantes (comme taskforce).

 Problématique

 En cours ou partiellement réalisé

 Pleinement réalisé ou abandonné

N°	Feuille de route 24-28	Priorités 2025	Bilan au 31.12.2025	Suite / Perspective
	cantonale dans ce domaine, identique à celle pour les aspects architecturaux	Audit des pratiques informatiques	<p>Ce COPIL n'a pas été convoqué, mais l'AVALEMS a été invité à participer au comité de la stratégie cantonale de numérisation des services de l'Etat et des communes.</p> <p>Réception du préprojet d'audit.</p>	Présentation du rapport au comité avec des orientations stratégiques possibles pour l'AVALEMS.

CONFIDENTIEL

■ Problématique

■ En cours ou partiellement réalisé

■ Pleinement réalisé ou abandonné

4. Défi « Financement »

Les soins de longue durée ne sont pas un marché libre. Le financement des prestations est encadré et dépend de différents niveaux. Les EMS constatent et anticipent les besoins. Les établissements veillent à une utilisation raisonnée et efficiente des ressources. L'AVALEMS relaie les évolutions nécessaires et s'engage pour que les conditions-cadres permettent de les réaliser.

- Adapter les moyens (communaux, cantonaux et fédéraux) aux prestations (soins, socio-hôtelières)


N°	Feuille de route 24-28	Priorités 2025	Bilan au 31.12.2025	Suite / Perspective
4.1	Réviser le financement des EMS en distinguant les exigences (financées à 100%); les standards (en principe financés à 100%) et les plus-values (peuvent être auto-financées).	Rapport financement des EMS	Le Conseiller d'Etat ne pas encore eu connaissance du rapport.	Reprendre le contenu du rapport et faire des propositions opérationnelles au comité pour mise en œuvre progressive (ne pas attendre position du DSSC).
		CP2020	CP2020 sera déployé dès le 1 ^{er} janvier 2026 avec une légère amélioration globale (+2,7 millions) même si différences entre les institutions.	Bilan à effectuer en 2026 (adéquation des tarifs, évolution par rapport à la situation précédente).
4.2	S'engager dans la révision de la Loi cantonale sur les soins de longue durée	Transports et mobilité	Développement d'une politique des transports et de la mobilité (axe de travail de la commission Générations 60+). Le projet a été traité tardivement par la sous-commission et n'a pas abouti à une politique, mais un axe prioritaire pour la suite des travaux de la commission.	Examiner les objectifs souhaités par la participation à la commission 60+. Soit affaires courante soit priorité.
4.3	Réduire autant que possible les différences de financement entre les secteurs lorsque les missions sont similaires	Lits virtuels	Donner la possibilité, à un ou plusieurs EMS, de réaliser des prestations de soins à domicile en bénéficiant d'un financement pour la part soin similaire à celui perçu à l'EMS. Le projet du Lötschental a été réorienté sur le développement d'un ChatBot pour la population (projet soutenu par l'OFSP).	Transformer en une priorité plus large : soutien à la création et l'exploitation de logements avec encadrement.


■ Problématique


■ En cours ou partiellement réalisé

■ Pleinement réalisé ou abandonné

N°	Feuille de route 24-28	Priorités 2025	Bilan au 31.12.2025	Suite / Perspective
4.4	Soutenir les actions nationales qui renforcent la valorisation financière des prestations fournies par les EMS.	Hospices	Défendre le modèle valaisan des hospices et soutenir les démarches nationales visant à concrétiser la modification des bases légales. Bilan réalisé avec la Maison Azur et HOPE en décembre 2025 et réponse AVALEMS à la consultation cantonale pour la révision de la directive.	Présenter le modèle aux membres (lors d'une AG par exemple) et proposer un plan d'action commun pour la reconnaissance de l'importance des soins relationnels en fin de vie (livre blanc sur les soins palliatifs).
4.5	Soutenir un financement adéquat des prestations <u>dans le cadre existant</u> (différence avec mesure 4.1).	Polynomics	Mandat confié à Polynomics pour l'analyse du financement des EMS en Valais. Rapport finalisé remis en décembre 2025.	Mise en œuvre d'actions sur la base des conclusions de l'étude.

 Problématique

 En cours ou partiellement réalisé

 Pleinement réalisé ou abandonné

5. Défi « Innovation »

L'AVALEMS promeut et soutient les initiatives de ses membres, en particulier lorsque celles-ci s'inscrivent dans le cadre de la responsabilité régionale vis-à-vis des soins de longue durée.

- Encourager et accompagner le développement de l'offre de prestations à domicile ou en logements protégés (repas à domicile, blanchisserie, intendance, animation socioculturelle)
- Promouvoir la régionalisation des compétences et renforcer les liens avec les acteurs locaux
- Informer les membres des nouveautés inhérentes à la branche


N°	Feuille de route 24-28	Priorités 2025	Bilan au 31.12.2025	Suite / Perspective
5.1	Soutenir le développement et participer à l'élaboration des bases légales qui permettent d'atteindre cet objectif	Foyers de jour	Mise en œuvre des recommandations du rapport « Foyers de jour » Développement d'une communication « Un temps pour toi, un temps pour moi » et participation aux événements organisés au CHVR et au SZO dans le cadre de la journée des proches aidants.	Poursuivre la mise en œuvre des recommandations. Axe proposé : communication.
		Logements protégés	Participation aux travaux pour le développement d'un concept cantonal pour les appartements protégés. Le concept a été remis au SSP et intégré dans le projet de planification des soins de longue durée 26-35.	Reprise dans différentes priorités (réponse à la planification SLD 26-35 et soutien au déploiement des appartements protégés).
		Analyse géographique des besoins	Dresser un état des lieux des impacts des spécificités géographiques sur l'organisation des soins et identifier des pistes pour répondre aux besoins des patients dans le domaine des soins de longue durée. N'a pas été réalisé faute de ressources disponibles en 2025.	Examiner la possibilité de réaliser en 2026.
5.2	Développer des conventions de collaboration avec les	Rencontre des institutions valaisannes	Après-midi organisée le 4 juin 2025 avec AVIP et GVCMS. 99 participants et taux élevé de satisfaction (4.5/5). Une rencontre séparée pour les cuisiniers, les responsables	Proposer une répétition en 2026 et combiner les deux événements, si possible autour de l'AG d'automne.


■ Problématique


■ En cours ou partiellement réalisé

■ Pleinement réalisé ou abandonné

N°	Feuille de route 24-28	Priorités 2025	Bilan au 31.12.2025	Suite / Perspective
	représentants des autres acteurs des soins de longue durée		techniques, responsables hôtellerie/intendance, responsables RH a été organisée le 4 novembre avec l'AVIP.	
		Handicap et vieillissement	Analyser l'évolution des besoins communs entre le handicap et le vieillissement et accompagner l'évolution des bases réglementaires pour améliorer les prestations. N'a pas été réalisé faute de ressources disponibles.	Examiner la possibilité de réaliser en 2026.
		Collaboration avec les podologues	Un document clarifiant les modes de collaboration a été développé en association avec la société suisse de podologie. A été remis à CURAVIVA car la même problématique a été soulevée au niveau fédéral.	
5.3	Porter dans les plateformes inter-institutionnelles, les intérêts des EMS	Commission PCI	Harmonisation au niveau PCI entre les CMS et les EMS en cours. Mise en œuvre et impact des exigences OFSP pas encore réalisée.	Maintien du lien, cela revient aux affaires courantes.
		Plateformes cantonales	Une liste des plateformes où l'AVALEMS représente les intérêts des EMS a été réalisée, ainsi que la récolte des cahiers des charges et l'élaboration de conventions pour les représentants.	Présentation et validation de la liste (nomination) par le comité en février 2026.
		DEP	Procédure développée mais très peu de cas et pas de test probant. En novembre le Conseil fédéral a annoncé l'abandon du DEP au profit du DES.	Mise en pause du projet jusqu'à reprise concrète du DES.
5.4	Lorsque ces plateformes n'existent pas: les créer ou s'engager pour leur création	Commission interinstitutionnelle de suivi des incidents	Nombreuses démarches menées pour créer une plateforme commune de gestion des incidents interinstitutionnels. Sans succès à ce jour au CHVR. Le RSHL (Chablais) anime une plateforme PAM, mais les EMS n'y participent pas faute de ressources. Le SZO organise une plateforme annuelle.	Consigner l'échec du projet.

 Problématique

 En cours ou partiellement réalisé

 Pleinement réalisé ou abandonné

N°	Feuille de route 24-28	Priorités 2025	Bilan au 31.12.2025	Suite / Perspective
5.5	Développement des plateformes numériques d'échange entre les EMS.	Plateformes d'échange et de veille	Les difficultés rencontrées par le GVCMS dans le déploiement de Sharepoint invitent à une certaine prudence. Toutefois les commissions thématiques disposent d'un espace Sharepoint.	Identifier les documents ressources et les mettre à disposition d'une manière ou d'une autre.
5.6	Mener une veille scientifique et relayer les innovations auprès de la branche			

CONFIDENTIEL

6. Défi « Communication et marketing »

L'AVALEMS soutient les EMS dans la connaissance et la reconnaissance des prestations qu'ils proposent.

- Adopter et adapter le système de mémentos vaudois pour mieux informer les familles et les résidents sur le système de financement
- Promouvoir les métiers des EMS lors de diverses manifestations / médias (public cible à définir)
- Augmenter les collaborations avec les institutions de formation


N°	Feuille de route 24-28	Priorités 2025	Bilan au 31.12.2025	Suite / Perspective
6.1	Développer des outils d'information sur les prestations et leur financement à destination de la population (inspiration : mémentos vaudois)	Mémento « Long séjour »	Brochure finalisée et déclinée sur le site internet de l'association.	Planifier la mise à jour en 2027.
		Mémentos « Court séjour » et « Foyer de jour »	Contenu rédactionnel préparé par l'agence de communication. A finaliser avec le terrain avant de terminer le processus de publication.	Suite et fin de projet à prévoir en 2026.
6.2	Coordonner des actions de promotion des prestations des EMS (stratégie annualisée de communication et suivi des actions)			
6.3	Assumer le rôle de porte-parole des EMS auprès du grand public.		Une intervention médias tous les deux mois environ. Communications autour des finances (janvier), de la brochure « EMS sans tabous » (juillet), du partenariat WorkWallis (août) et du Carebot VS (octobre).	


■ Problématique


■ En cours ou partiellement réalisé

■ Pleinement réalisé ou abandonné

N°	Feuille de route 24-28	Priorités 2025	Bilan au 31.12.2025	Suite / Perspective
6.4	Développer des éléments de langage et du matériel de communication à l'attention des EMS	Visioconférences	Quatre visioconférences organisées en 2025 : <ul style="list-style-type: none"> - Personne de confiance (Di Marino) - Vieillir et habiter autrement (Hugentobler) - Expertise hôtelière au service des EMS (EHL) - Défis et perspectives des SLD (Unisanté) 	A voir si pertinent de l'inclure comme priorité ou si pas des affaires courantes.
6.5	Moderniser et compléter le portail internet de l'association	Révision de l'Espace membres	Projet repoussé à 2026 faute de ressources suffisantes pour sa réalisation en 2025.	Priorité 2026
6.6	Développer et entretenir un portail inter-institutionnel d'échange de documents	Transfert des données entre institutions valaisannes	Un document médico-social de transmission a été adopté au niveau cantonal et sera intégré dans Carefolio fin décembre.	Priorité 2026 requalifiée sous l'angle des normes informatiques (n° 3.6).

 Problématique

 En cours ou partiellement réalisé

 Pleinement réalisé ou abandonné

7. Défi « Qualité, prestations et sécurité »

L'AVALEMS s'engage dans la définition des standards de qualité de la branche. L'association coordonne une politique commune de qualité et développe des outils et prestations qui permettent de remplir les standards définis.

- Définir le niveau de qualité des prestations fournies (standards)
- Sensibiliser (via IT-SLD) les EMS aux risques de cyberattaques


N°	Feuille de route 24-28	Priorités 2025	Bilan au 31.12.2025	Suite / Perspective
7.1	Révision annuelle des critères de Qualivista, en collaboration avec les autorités cantonales	Eviter les doublons entre Qualivista et contrôles SSP	Réviser le système Qualivista (notamment les audits) et harmoniser avec les standards cantonaux et nationaux. Projet confié au Prof. Gehrlach (HES-Bern). Rapport finalisé remis en décembre.	Suite de projet en priorité 2026 après analyse du rapport par le comité.
7.2	Développement et diffusion d'informations à l'attention des membres pour améliorer la qualité et la sécurité	Risques partagés	Elaboration d'un document modèle « risques partagés » visant à réduire les mesures de contrainte. Le document révisé par un avocat a été intégré comme annexe au modèle de contrat d'hébergement.	Bilan d'utilisation à organiser en 2026.
		LALAFam	Convention signée entre l'Etat et la société des dentistes (SSO). Membres informés que ce sont les dentistes qui sont responsables de s'affilier aux EMS (et non l'inverse).	Bilan à organiser en 2026. Eventuellement intégrer dans les réflexions du symposium 2027 élargi.
		Gestion de crise	Création d'un dossier thématique avec des ressources partagées pour soutenir les membres dans la gestion d'une crise (catastrophe naturelle ; pandémie ; communication ; etc.). Le projet n'a pas été réalisé faute de ressources disponibles.	Reprise sous l'angle de la plateforme inter-institutionnelle d'échange de documents.


■ Problématique


■ En cours ou partiellement réalisé

■ Pleinement réalisé ou abandonné

N°	Feuille de route 24-28	Priorités 2025	Bilan au 31.12.2025	Suite / Perspective
		Gestion des incidents	Publication d'un dossier thématique sur la base des recommandations du groupe de travail.	Prévoir une révision du dossier en 2028.
		Violentomètre	Traduction (en allemand) et publication d'une grille d'autocontrôle des pratiques professionnelles.	
		Volontés présumées	Une documentation professionnelle a été développée pour soutenir les soignants dans les décisions en l'absence de directives anticipées.	Finalisé fin janvier 2026 après traduction et communication du dossier.
7.3	Collaboration avec IT SLD Solutions SA et soutien des actions de sensibilisation aux risques informatiques		Cf. point 3.6	

 Problématique

 En cours ou partiellement réalisé

 Pleinement réalisé ou abandonné